



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 4 juin 2024 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 août 2022 organisant deux demi-jours de formation supplémentaires consacrés aux programmes d'études conformes aux référentiels', portant le numéro 76.662/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 5 juin 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.